

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 07 juin 2021

Date de convocation : Le 31 mai 2021

ORDRE DU JOUR :

- 1 – Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil Municipal du 15 avril 2021
- 2 – Vente terrains
- 3 - Vente presbytère
- 4 – Dénomination nouvelle aire de camping car
- 5 – Enfouissement éclairage public et télécom Rue Jules Verne
- 6 – Chaufferie
- 7 – Contrat écolab dératization
- 8 - Réglementation pour dérogation à scolarisation extérieure à la commune
- 9 – Convention yoga
- 10 – Emprunt
- 11 – Avancement grade adjoint technique principal 1ere classe
- 12 – Transfert de compétences :
 - en matière d'élaboration des documents d'urbanisme
 - des pouvoirs de police des maires en matière de lutte contre l'habitat indigne
- 13 – Convention sieg borne prise et éclairage aire de camping car
- 14 – Questions et informations diverses

Étaient présents : Mr Jean-Pierre TUREK, Maire. Mr Grégory COURTET, Mme Evelyne COURTET, Mr Alain BOURGEOIS, Adjoints. Mme Nicole VEDRINE, Mme Catherine LOISEAU, Mme Robertine DUFOUR, Mme Sandrine JABY, Mr Mathieu FLABA, Mr Jean Michel ZANCO, Mr Ludovic CHEVREAU, Mme Nadège ACHARD, Mr Jean François BRUGIERE.

Absent excusé : Mme Emilie HEUGAS donne procuration à Mme Sandrine JABY. Mme Florence BOUEIX donne procuration à Mr Jean François BRUGIERE.

Présents : 13 / Votants : 15

Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 19h00.

Secrétaire de séance : Mme Nadège ACHARD

1 – Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 15 avril 2021

Mr le Maire demande s'il y a des questions. Aucune question.

Il est procédé au vote : Votes pour : 15

2 – Vente terrains 2021/040

N'ayant toujours pas de nouvelles de Mr Blanchard le géomètre, nous ne pouvons toujours pas délibérer pour les ventes de Mr Passelaigue et de Mr Zerbib.

Le terrain cadastré ZO 55 de 5240 m² est proposé à la vente à Mr Llinares pour une somme de 1310 €. Les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de l'acheteur.

Il est procédé au vote pour cette vente :

Votes pour : 12

Votes contre : 3 – Mme Boueix, Mme Achard, Mr Brugière

3 - Vente presbytère 2021/041

Le presbytère, cadastré AB 200 et AB 201, a été mis en vente par le biais de l'agence immobilière Dom'immobilier. Une offre à 38 000 € net vendeur soit 41 000 € FAI a été faite. Les frais de notaire sont à la charge de l'acheteur.

Il est procédé au vote pour cette vente : Votes pour : 15

4 – Dénomination nouvelle aire de camping car 2021/042

La nouvelle aire de service et d'accueil pour camping car a besoin d'un nom. Il est proposé de la nommer « place des Bruyères ». Aucune autre proposition n'a été faite.

Il est procédé au vote pour approuver le nom « place des Bruyères » :

Votes pour : 12

Votes contre : 3 – Mme Boueix, Mme Achard, Mr Brugière

5 – Enfouissement éclairage public et télécom Rue Jules Verne 2021/043 2021/044

Réseaux télécoms : 5040 € TTC. Eclairage public : 6501,44 TTC. Travaux actés en 2021, exécutés en 2022 et facturés en 2023.

Il est procédé au vote pour approuver ces devis : Votes pour : 15

6 – Chaufferie 2021/045

Les devis pour la chaufferie sont présentés :

Gros œuvre / Ets Michael RAIA 100 000 € TTC à affiner dans le détail

Charpente bois couverture ardoises zinguerie / SA MAGRIT 18 002,11 € TTC

Chauffage plomberie sanitaire vmc / SA MAGRIT 175 874,99 € TTC

Electricité / TAZE électricité 7884,80 € TTC

Montant total des travaux HT : 300 983,20 € TTC

Subvention 65 % adhume + 5 à 10 % C2E / TVA 10 %

Ce sont des entreprises déjà présentes sur le chantier du pôle.

Il est procédé au vote pour approuver ces devis : Votes pour : 15

Mme BOUEIX Florence arrive en réunion. Présents : 14 / Votants : 15

7 – Contrat ecolab dératisation 2021/046

Un contrat avec la société Ecolab a été souscrit précédemment pour la dératisation Rue des Tamaris. Elle nous propose de renouveler ce contrat pour un montant de 1236 € TTC.

Il est procédé au vote pour renouveler ce contrat : Votes pour : 15

8 – Réglementation pour dérogation à scolarisation extérieure à la commune 2021/047

Il est proposé de prendre une délibération pour refuser toute demande de scolarisation extérieure à l'école de Messeix, en suivant l'article du code de l'éducation nationale. De même, nous nous engagerons à devenir commune d'accueil qu'après accord de la commune de résidence de l'enfant.

Il est procédé au vote : Votes pour : 15

9 – Convention yoga 2021/048

La convention avec l'association la gingnette de singles (yoga) a pris fin le 24 mai. Il nous a demandé de renouveler cette convention. Nous proposons de renouveler la convention au 30 juin pour 6 mois soit jusqu'au 31 décembre 2021.

Il est procédé au vote pour renouveler cette convention : Votes pour : 15

10 – Emprunt 2021/049

Plusieurs propositions ont été faites pour l'emprunt de 220 000 € mis au budget.

Crédit agricole : 0,80 % sur 15 ans en remboursement annuel, 1,01 % sur 20 ans

Banque postale : 1 % sur 15 ans en remboursement annuel, pas d'offre sur 20 ans

Il est procédé au vote pour accepter la proposition du crédit Agricole :

Votes pour : 12

Votes contre : 3 – Mme Boueix, Mme Achard, Mr Brugière

11 – Avancement grade adjoint technique principal 1ère classe 2021/050

Il s'agit de l'avancement de grade de Mme Martin Yvette. Elle est actuellement adjoint technique principal 2ème classe. Elle devrait passer adjoint technique principal 1ère classe le 01 septembre 2021. Il faut créer ce poste.

Il est procédé au vote pour créer ce poste d'adjoint technique principal 1ère classe et supprimer le poste d'adjoint technique principal 2ème classe : Votes pour : 15

12 – Transfert de compétences :

- **en matière d'élaboration des documents d'urbanisme 2021/051**
- **des pouvoirs de police des maires en matière de lutte contre l'habitat indigne 2021/052**

1ère délibération : Documents d'urbanisme

En novembre 2020, nous avons déjà délibéré sur ce point. Il nous faut délibérer à nouveau. Nous avons voté, à l'unanimité, contre ce transfert de compétence à la communauté de communes. Pour rappel, il s'agissait de décider de garder ou non le pouvoir décisionnaire en matière d'urbanisme à l'échelon communal, notamment en matière de permis de construire.

Il est procédé au vote pour s'opposer au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale à la Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans :

Votes pour : 12

Abstentions : 3 – Mme Boueix, Mme Achard, Mr Brugière

2ème délibération : Lutte contre l'habitat indigne

Il nous a demandé de nous prononcer sur le transfert de pouvoirs de police en matière de lutte contre l'habitat indigne. Il est proposé d'accepter le transfert de pouvoirs de police à la Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans en matière de lutte contre l'habitat indigne.

Votes pour : 15

13 - Convention SIEG bornes prises et éclairage aire de camping car 2021/053

L'estimation des dépenses s'élève à 15 000 € HT, 50 % de subventions par le SIEG, soit 7 500, 24 € TTC à charge de la commune : 3 bornes électriques avec 6 prises et 1 candélabre solaire.

Il est procédé au vote :

Votes pour : 12

Votes contre : 3 – Mme Boueix, Mme Achard, Mr Brugière

14 – Questions et informations diverses

Devis de Achard Électricité de 4029,90 € TTC pour remplacement de la borne du camping de Chalameyroux

Les nouvelles collectes du SMCTOM posent problème. Les bacs jaunes débordent. Le SMCTOM a été informé et le doublement des bacs a été demandé.

Le camion poids lourd est en panne. Celui-ci a été vu dans la commune, conduit par des élus, pour déplacer les bennes vertes vers l'atelier et le stocker pour ne pas le laisser au garage à Ussel.

Le mur du cimetière est en mauvais état et tombe. Un devis a été fait d'environ 300 000 €.

La médiathèque ne va pas fermée, elle sera sûrement délocalisée dans le pôle résidentiel pour être utiles aux résidents et aux enfants de l'école.

Il s'avère qu'un des huit fournisseurs de la cantine scolaire est le même que Mme Mailhot.

Dans la cité de Bogros une personne aurait fait un mur trop haut qui gêne la visibilité.

La fête patronale aura lieu les 2, 3 et 4 juillet 2021 grâce à la participation de l'USMBL foot, l'amicale des sapeurs pompiers et le club des jeunes.

La commission association sera réunie pour l'attribution des subventions.

L'organisation de la tenue des bureaux de vote sera faite avec les élus.